L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 9 JUILLET 1841.

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.

REVUE ETRANGERE—ORIENT.

(Voir l'Abeille du 2 courant.)

La transformation ministérielle qui a eu lieu dans le divan vers la fin de mars a été annoncée avec une brièveté qui semblait lui ôter toute importance politique. "Des nouvelles reçues de Constantinople, disaient les journaux allemands, mandent que le ministre actuel des affaires étrangères, Reschid Pacha, a été renvoyé de ce poste par S. H. le sultan, et remplacé par Rifaat Bey, ancien ambassadeur de la Sublime Porte à la cour de Vienne, lequel a été nommé pacha et ministre des affaires étrangères. Le ministre du Commerce, Achmet Fethi pacha, est également remplacé par le capitan pacha actuel, Saïd-Pacha, beau-frère du sultan." Eh bien cette substitution de personne qui paraît si simple, pourrait bien être une espèce de révolution: elle doit apporter en effet de notables modifications et dans la politique extérieure et dans la politique intérieure de la Porte.

Reschid-Pacha et Achmet-Fethi-Pacha, le premier surtout, étaient dans l'Empire les véritables représentans de l'esprit de réforme et de civilisation européenne dont le dernier sultan Mahmoud a été le promoteur; les successeurs qu'on leur donne, sont animés d'un esprit tout à fait opposé, et probablement la réaction dont leur avènement a donné le signal, n'aura pas tardé à commencer. Cette réaction présentera d'autant plus de facilité qu'elle est complètement d'accord avec les sympathies presque universelles des sujets de la sublime Porte. La réforme, on le sait, n'a jamais été populaire dans l'Empire. Mahmoud par des prodiges de constance et de fermeté, avait su l'imposer à son entourage; jamais il n'a pu la faire accepter par la nation elle-même. Le naturel des Turcs, généralement défavorable aux idées de civilisation et de progrès, [...] se pliait aux innovations par respect ou plutôt par crainte de la puissance souveraine; il cédait, mais de mauvaise grâce, mais en trahissant de temps à autre son antipathie, mais en opposant sans cesse une résistance inerte plus forte et plus efficace souvent qu'une résistance active. Aussi qu'est-il arrivé? C'est que Mahmoud est mort sans avoir rien accompli de durable, sans avoir même jeté les fondements du nouvel ordre de choses qu'il rêvait; il n'est resté de lui que quelques modifications de costume, quelques changemens de noms dans les offices, quelques mutations peu significatives et surtout peu fructueuses dans l'organisation militaire. Rien de plus, et ces modifications, ces changemens, ces transformations qui n'ont jamais touché pour ainsi dire qu'à la surface des institutions, n'ont fait que créer de nouvelles oppositions à la réforme.

Cette disposition hostile de la majorité nationale ne fit que s'accroître depuis la mort de Mahmoud jusqu'au moment où Reshid-Pacha et Achmet-Fethi-Pacha entrèrent au ministère. Ils eurent cependant le courage de persévérer à continuer l'œuvre de Mahmoud et ils publièrent le Hatti-Sherif de Gulhané. A son apparition, ce hatti-sherif fut salué par les éloges d'une grande partie de la presse européenne; les journaux français surtout qui se plaisent aux idées libérales, voyaient dans ce document la promesse d'un nouvel avenir pour la Turquie: "Une ère nouvelle, disaient-ils, va s'ouvrir pour cet empire qui croule de toutes parts et qui ne peut reprendre un peu de vie qu'en se retrempant aux sources pures des institutions constitutionnelles." Tout cela était fort beau; mais il n'y avait qu'un petit malheur qui venait couper brutalement les ailes à ces magnifiques espérances: le peuple ne comprenait pas, ne voulait pas cette réforme, elle lui semblait trop européenne, et c'était là en effet son véritable défaut. Une réforme n'a de chances de succès que si elle a ses racines dans les croyances ou dans les institutions; or celle-ci procédait d'une toute autre source; elle sortait de quelques cerveaux tarés où les idées [...] libérales qui ont cours en Angleterre et en France, avaient déteint tant bien que mal. Aussi elle substituait sans pitié aux traditions [...] des habitudes politiques et sociales qui, pour être à nos yeux toutes simples, toutes vulgaires n'en étaient pas moins fort étranges pour les fidèles Musulmans. Allez donc faire comprendre aux sectateurs du Coran la beauté et surtout l'utilité d'une charte constitutionnelle! Et le Hatti-Sherif de Gulhané n'était rien autre chose.

Les continuateurs de Mahmoud, tout aussi bien que ce prince lui-même, s'étaient fait illusion sur la valeur réelle de la réforme qu'ils tentaient; [...] et c'est là ce qui les a perdus; et c'est là ce qui dès sa naissance, a condamné la réforme. C'est une œuvre qui n'était pas née avec les indispensables conditions de viabilité, c'est une œuvre morte aujourd'hui. Le replâtrage constitutionnel appliqué au vieil et croulant édifice de l'empire turc, tombe de toutes parts; et ses ouvriers qui ont voulu y coopérer, sont rejetés à l'heure où leur impuissance est reconnue. C'est tout naturel.

Si cette vue des causes premières qui ont amené le renversement de Reschid-Pacha et d'Achmet-Fethi-Pacha, n'est pas fausse, elle justifie également ce que nous avons dit de la direction que leurs successeurs vont imprimer à l'administration de l'empire. Si l'on n'était pas pleinement convaincu de la vérité de notre assertion, il suffirait de songer au caractère et aux antécédens des nouveaux ministres. Rifaat Bey a toujours été opposé à la réforme, sincèrement attaché à sa religion et à son pays, il comprend qu'elle doit être fatale à tous deux; et ses relations avec le cabinet de Vienne, loin de diminuer son antipathie pour elle, n'ont fait que les augmenter. Quant à Saïd Pacha, c'est un Musulman pur sang, s'il est permis de parler ainsi. "Il passe habituellement, dit une correspondance, la moitié de ses journées sur son tapis de prière; l'autre moitié, il la partage entre l'étude de l'astrologie et la lecture du Coran; ce qui reste il le donne libéralement aux affaires publiques."

La révolution ministérielle qui amène nécessairement à sa suite la réaction à l'intérieur, ne saurait à l'extérieur produire autant d'effet; cependant elle aura des conséquences qu'il est facile de prévoir. Reschid Pacha avait été longtemps ambassadeur en Angleterre, et il était entré dans les vues du cabinet de St. James en ce qui touche la question égyptienne; il était politiquement l'ennemi de Méhémet Ali. Rifaat-Bey n'en est pas tout-à-fait au même point; il est plus disposé à des concessions que son prédécesseur: son entrée aux affaires aura-t-elle pour suite un arrangement définitif entre le vice-roi et le Sultan? On peut l'espérer. Au point de vue européen, la politique du Divan se trouve singulièrement modifiée, en ce sens qu'elle était naguères sous le contrôle de l'Angleterre et qu'elle est maintenant sous celui de la Russie. Le cabinet de St. Petersbourg est pour beaucoup dans le renvoi de Reshid-Pacha et d'Achmet-Fethi-Pacha; il a été aidé en ceci, dit-on, par l'Autriche, peut-être même par les rancunes personnelles de lord Ponsonby, ambassadeur d'Angleterre. "On peut dire que les Russes, ainsi s'exprime une correspondance, ont pris à Constantinople, et sans brûler autant de poudre, la revanche de St. Jean d'Acre. On peut les considérer à cette heure comme les maîtres absolus du gouvernement turc." C'est sans doute aller trop loin, mais il y a du vrai au fond de cette affirmation si tranchante. L'influence russe est d'ailleurs une nouvelle garantie pour le maintien des droits de Mehémet-Ali. Une semblable modification méritait d'être signalée; elle sera pour bien des gens d'un plus haut intérêt que la transformation radicale qui s'est opérée au sein même de l'empire Ottoman. Celle-ci cependant est bien autrement grave.

COUR DU RECORDER DE LA SECONDE MUNICIPALITE.

Jacob Lewis, alias Shipman, paraît sous l'accusation d'avoir volé $700 à M. McCutcheon, en coupant sa poche et enlevant son portefeuille et son contenu. Renvoyé à la Cour Criminelle et admis à donner caution pour $1000.

Joseph Hopkins, h. c. l., est accusé d'assaut et batterie sur la personne de A. G. Blanchard. M. Louis Janin assiste l'accusé et G. B. Duncan le plaignant.

M. Blanchard dépose que passant dans la rue du Canal le 30 juin, il rencontra Hopkins qui paraissait vouloir passer entre le mur et lui; que, parvenu près de lui, Hopkins l'avait injurié et qu'alors lui Blanchard l'avait frappé de son parapluie; que sur cela il avait été attaqué et frappé par Hopkins, ainsi qu'on pouvait en juger par sa figure qui en portait encore des traces. Dans le courant de sa déposition M. Blanchard est plusieurs fois interrompu par le Recorder pour la violence de son langage.

F. B. Conrad et B. R. Stringer ont corroboré ce témoignage; seulement ils n'ont pas vu le commencement de l'affaire.

M. Janin fait remarquer que d'après ce qui avait transpiré avant cette rencontre, il paraissait qu'il y avait un plan concerté d'avance de la part du plaignant de pousser à bout l'accusé à force de vexations. Il sait que les lois sont très sévères, et avec raison, sur les assauts commis par les personnes de couleur sur les blancs; mais que dans cette circonstance où il était clairement prouvé que la partie privilégiée était en faute, l'accusé devait être jugé avec indulgence.

M. Moore dépose des faits avancés dans la déposition; mais il rend justice à la moralité de l'accusé.

M. Janin parle avec beaucoup d'énergie en faveur du défendeur; il soutient qu'ayant été frappé le premier il avait des titres à l'indulgence de la Cour, et apprécie très sévèrement la conduite du plaignant.

Après une réplique de M. Duncan où il affirme que la doctrine de M. Janin est infiniment dangereuse pour la société, le Recorder résume les faits tels qu'ils résultent des dépositions. Il pense que [...] fixant en même temps la caution de l'accusé à $500.

INCENDIE.—Un incendie qu'on attribue à la malveillance, a éclaté hier matin dans une maison de la rue St. Pierre (2e municipalité) entre les rues Bienville et Poydras. Les pompiers sont accourus au premier signal; malheureusement l'eau manquait, et l'on n'a pû arrêter les progrès du feu qui s'est communiqué aux maisons voisines. Huit ou dix maisons ont été détruites, et une grande quantité de bois de construction qui se trouvait en cet endroit, a été également la proie des flammes. On assure que les propriétés détruites n'étaient point assurées.

CONGRES.

Le Congrès n'a pas siégé le 28 [?]. Les membres devant assister aux funérailles du général Macomb.

Le 29, le Sénat a reçu quelques pétitions au commencement de la séance. Ensuite, à propos de la résolution de M. Buchan, demandant communication de toutes les destitutions opérées depuis le 4 mars dernier, Résolution amendée par M. Mangum de manière à présenter en regard les destitutions du 4 mars 1827 [?], M. McRoberts a fait une violente sortie contre l'administration, prétendant que les hommes qui la composent n'auraient pas dû destituer un seul fonctionnaire.

A midi l'ordre du jour a fait reprendre le projet de loi relatif à une Banque Nationale, dont la discussion a tenu toute la journée.

La Chambre s'est occupée de pétitions jusqu'à midi et ensuite du bill de distribution des terres publiques jusqu'à la fin de la séance.

WASHINGTON.—Les derniers devoirs ont été rendus à la dépouille mortelle du général Macomb. Le président, les membres du Congrès, le corps diplomatique, un grand nombre d'officiers de l'armée et de la marine assistaient à cette cérémonie. On parle beaucoup du remplacement du général Macomb, il paraît que les chances sont en faveur du général Scott, l'un des plus anciens officiers de l'armée.

NEW YORK.—La frégate *Brandywine* est partie de New-York le 24 juin pour retourner dans la Méditerranée. Cette frégate est maintenant commandée par le capitaine Gessinger.

BALTIMORE.—Le corps du général Harrison est arrivé à Baltimore le 26 juin. Il était accompagné par M. John Scott Harrison et par le comité des citoyens de Cincinnati. Un détachement du corps de la marine formait l'escorte; ce détachement doit accompagner jusqu'à North Bend le corps de l'ex-président. Le funèbre cortège a été accueilli, avec les honneurs convenables par une notable partie de la population.

L'HISTOIRE DE LA REVOLUTION FRANCAISE de M. Thiers a été traduite en Anglais; et elle obtient un grand succès aux Etats-Unis. Elle est en ce moment publiée par livraisons à New York et à Philadelphie. Le nombre des souscripteurs est, dit-on, fort considérable.

MINISTRE EN ANGLETERRE.—La *Chronicle* de Philadelphie annonce qu'il tient de bonne source que le poste de Ministre résident des Etats-Unis en Angleterre a été offert à M. JOHN SERGEANT, qui l'a refusé; cet honorable citoyen préfère conserver son poste de représentant de New York au Congrès.

EXTERIEUR.

MEXIQUE.

Par voie de New-York nous recevons des nouvelles de Vera Cruz jusqu'au 20 mai. Il y avait beaucoup d'agitation dans l'intérieur à cause des bruits qui couraient qu'on devait introduire des masses de marchandises anglaises en contrebande. On assurait même qu'une partie de ces marchandises était arrivée à la Nouvelle-Orléans, le grand entrepôt, disent les mexicains, des marchandises de contrebande.

Sebastien Camacho, membre du Sénat, vient d'être nommé ministre des affaires étrangères. On ne pensait pas qu'il y eut d'autres changemens dans le ministère mexicain.

On assure aussi que le gouvernement prend des mesures fort énergiques pour prévenir toute surprise contre les Californies.

ILES SANDWICH.

On a des dates jusqu'au 13 mars de Honolulu, par voie de Mazatlan. Il ne s'y trouve rien d'intéressant pour nos lecteurs.

CANADA.—Les premières séances de l'assemblée législative qui s'est ouverte le 14 juin, ont été consacrées à la discussion de l'adresse en réponse au discours du gouverneur général. L'adresse présentée par un membre de l'opposition, exprimait comme on le sait, le regret que l'acte d'Union eut été promulgué sans qu'on eût consulté le Bas Canada et que cet acte contint des dispositions contraires à l'équité et aux droits des Canadiens. Malgré les vigoureux efforts de l'opposition, cette adresse n'a pas été soutenue par la majorité; elle a été retirée par son auteur et on en est revenu à l'adresse proposée par M. Cameron, adresse presque entièrement dans le sens ministériel. On y a seulement joint un amendement fort modéré de M. Hamilton Merrit, lequel déclare que "différentes modifications devront être apportées à l'acte de l'Union [...]" [...] la majorité. L'opposition se compose de tous les représentants d'origine française, auxquels se sont joints quelques Anglo-Canadiens trop consciencieux pour ne pas reconnaître que les droits d'une partie notable de la population ont été lésés. Parmi ces honorables opposans, on cite surtout M. Baldwin, qui pour être fidèle à son opinion, a donné sa démission de solliciteur général.

VARIÉTÉS.

LE GENDRE.

[*Voir l'Abeille d'hier.*]

II.

Mme. Adolphine Chaudieu était une jolie brune de vingt-trois ans et ressemblait à sa mère autant que le comportait la différence de leur âge. A l'arc à peine courbé de ses noirs sourcils, à l'accentuation aquiline de son nez, aux fermes contours de sa bouche, et surtout à l'assurance de son regard, on devinait que cette attrayante personne n'était nullement disposée à laisser tomber en désuétude l'usage qui, dans sa famille, attribuait aux femmes le pouvoir souverain. La conduite de ses parens à son égard et le contraste de leur caractère avaient produit les fruits qu'on en devait attendre. A la faiblesse de son père elle répondait par d'irrespectueux caprices; à la sévérité de sa mère elle opposait une subordination maussade; aimant l'un sans le craindre et craignant l'autre sans l'aimer.

Quant à son mari, depuis cinq mois Adolphine n'avait pas encore trouvé l'occasion d'entamer avec lui un de ces débats décisifs qui, en ménage, répondent à ce qu'on nomme, dans le régime constitutionnel, une question de cabinet. Provisoirement, elle exerçait le pouvoir ainsi que font la plupart des nouvelles mariées dans la période de la lune de miel. Pour rendre cet empire définitif et immuable, elle comptait sur deux choses: sa volonté premièrement, et puis l'inerte bonhomie de Benoit Chaudieu, qui, de tout point, se montrait le digne gendre de son beau-père. De part et d'autre, c'était même complaisance, même abnégation, même docilité. Jeune homme et vieillard semblaient également nés pour être les très humbles serviteurs de leurs femmes.

En se mariant, Mme. Chaudieu s'était attendue à une lutte et non à cette soumission spontanée. Déterminée à vaillamment combattre pour la victoire, elle éprouva une surprise mêlée d'embarras lorsqu'elle la vit remportée sans coup férir. Devant la passive obéissance de son mari, à quoi lui servaient ses préparatifs de combat, caprices, bouderies, airs impérieux, cajoleries insinuantes, sourires irrésistibles, larmes dramatiques, crises nerveuses et tant d'autres excellens tours de gibecière qu'elle aurait devinés d'instinct si l'exemple de sa mère ne les lui eût dès longtemps enseignés? Madame Chaudieu fut donc contrainte de remettre en magasin, sauf à y recourir à la première alerte, son matériel de guerre; mais ce ne fut pas sans un peu de dépit que ressent un habile ingénieur lorsqu'au moment de faire jouer ses batteries de siège il entend la chamade sur le rempart ennemi. Peut-être faut-il attribuer en partie au désœuvrement où tomba pendant quelque temps l'imagination d'Adolphine l'attraction dangereuse que ne tarda pas à exercer sur elle l'écueil couvert de fleurs où vont se briser tant de félicités conjugales.

Toutes les fois qu'une jeune femme trouve la vie monotone et se plaint de la longueur des journées, il se rencontre immanquablement un homme sensible qui s'impose pour tâche de la réconcilier avec l'existence. En cette occasion le réconfortateur fut d'autant plus prompt à entrer en scène qu'il était déjà dans la coulisse. Reçu depuis long-temps chez M. Bailleul sur le pied d'ami, Gustave Laboissière se trouva tout naturellement introduit dans la maison de Chaudieu. Soit qu'ayant eu le désir d'épouser Adolphine, ainsi que l'assurait Mme. Bailleul, il conservât un tendre penchant pour la jeune femme, soit qu'un motif moins sentimental déterminât sa conduite, il entreprit sans retard ce diabolique labeur que les poètes nomment amour et les moralistes adultère. Le personnage avait toutes les qualités requises pour accomplir cette œuvre de ténèbres. Agréable sans être beau, suppléant au mérite par le jargon, adroit jusqu'à la fatuité, hardi jusqu'à l'effronterie, carrément posé dans le monde par plusieurs duels heureux dont il ne demandait qu'à augmenter le chiffre; en un mot spadassin d'esprit comme de cœur, il était assuré de réussir près de beaucoup de femmes, qui à l'exemple de Mme de Sévigné, aiment assez les grands coups d'épée. Adolphine n'était pas exempte de cette faiblesse. Lorsqu'on parlait en sa présence des affaires dont M. Laboissière s'était victorieusement tiré avec l'insolente bravoure d'un duelliste, elle sentait un petit frisson qui ne lui déplaisait pas; et quand elle le voyait ensuite empressé, tendre et soumis, c'était avec un secret orgueil qu'elle jouissait de cette transformation. Involontairement elle prêtait une oreille complaisante aux bêlemens amoureux de ce loup, pour elle seule changé en agneau.

Il n'est pas de femme qui n'eût aimé à faire filer Hercule, et les hommes entreprenans se soumettent volontiers à cette frivole exigence d'une vanité qui les sert. Laboissière filait donc aux pieds de la moderne Omphale, à peu près discrètement il est vrai, et avec une partie des précautions recommandées par la prudence. Il se cachait beaucoup de Mme. Bailleul pour un motif qui sera expliqué plus tard; un peu du mari, et encore croyait-il lui faire trop d'honneur; quant à M. Bailleul il avait ses raisons pour le croire aveugle, aussi ne s'en défiait-il guère plus que de la table à thé ou du piano du salon. Probablement le séducteur avait peu médité sur l'Evangile; il ne se rappelait point que qui ne voit pas une poutre dans son œil aperçoit le fétu dans la prunelle du voisin.

Des divers [illegible] récit, il existait entre M. Gustave Laboissière et Mme Adolphine Chaudieu [illegible] Laboissière, [illegible] c'était son métier, n'épargnait rien pour nourrir cet ardeur, le développer, le flatter et lui faire prendre la [illegible]

—Il vaut [...] écoutez-moi l'entretien que je vous demande [...] avec l'accent pathétique [...]

—Vous n'y songez pas, répond[it] Adolphine en [...] une sorte d'un air distrait; quelle idée auriez-vous de moi si je consentais à une pareille extravagance?

—Aimez-vous mieux que je me passe de votre consentement?

—Vous n'oseriez pas, dit la jeune femme en hochant la tête par manière de défi.

—Sur mon âme, j'oserai, reprit Laboissière du ton le plus résolu; à minuit sonnant je serai sous votre fenêtre.

—Vous escaladerez donc le mur?

—Ce serait une bagatelle. Mais à quoi bon une escalade quand on peut entrer par la porte?

—Quelle porte?

—Celle du potager.

—Et qui vous l'ouvrira? dit Adolphine avec un sourire moqueur.

Ceci, répondit froidement Laboissière en tirant une clé de sa poche.

—La clé qui a disparu depuis quelque temps et que nous croyions perdue!

—Vous voyez qu'elle ne l'est pas pour tout le monde.

—C'est donc vous qui l'avez prise?

—Moi-même.

—Mais c'est un trait de voleur!

—Non, c'est une ruse d'amoureux.

—Et vous comptez vous en servir?

—Pas plus tard qu'aujourd'hui.

Mme. Chaudieu haussa les épaules.

—Cela est si absurde, dit-elle, que je ne daigne pas me fâcher.

—Je crains beaucoup votre dédain, mais il ne changerait rien à ma détermination.

—Eh bien, entêté, fou et voleur que vous êtes, supposons que vous ayez réellement l'audace de vous introduire dans le jardin: savez-vous qui vous y trouverez?

—Turc, dit Laboissière.

—Oui, Turc, et vous pouvez vous estimer heureux s'il ne fait qu'aboyer. L'autre soir il a failli dévorer un ouvrier.

—Vous oubliez que c'est moi qui vous l'ai donné. Turc est un chien discret et intelligent, incapable de faire de la peine à son ancien maître. Il ne soufflera pas.

—Est-ce dans cette intention que vous nous en avez fait cadeau? demanda la jeune femme en réprimant un sourire.

—Dans quelle autre? répondit Laboissière d'un ton léger: quand je vous dis que je prévois tout, et que pour la prudence, j'ai soixante ans!

Leur silence dura un instant. En proie à l'émotion la plus poignante, Mme. Bailleul eut pourtant la force de se contenir. La respiration suspendue et l'œil étincelant de fureur, elle se pencha pour mieux entendre, contre l'arbre qui favorisait sa curiosité.

—Vous voilà donc dans le jardin, reprit Adolphine en effeuillant de plus belle la fleur qu'elle tenait à la main; au lieu de vous mettre en pièces comme ce serait son devoir, ce traître de Turc passe à l'ennemi. Après?

—Je m'avance à pas discrets, comme un sylphe, comme une ombre; au bout d'une minute je suis devant votre fenêtre, et votre chambre est au rez-de-chaussée.

—Après? répéta Mme. Chaudieu avec un redoublement de persiflage.

Laboissière lui prit doucement les mains dans les siennes en dépit d'une légère résistance.

—Après? dit-il alors d'une voix pressante et en s'inclinant peu à peu comme s'il eût voulu se mettre à genoux. Ecoutez, et dites ensuite si je suis trop présomptueux. Autrefois, en Espagne, les belles senoras échappaient souvent à la surveillance des duègnes, et le soir, bien tard, quand tout dort excepté l'Amour, derrière quelque fenêtre basse et grillée, elles ne refusaient pas de se laisser entrevoir par leurs esclaves [...]

—Ma fenêtre est basse, en effet, mais elle n'est pas grillée, repartit malicieusement Adolphine.

—N'y a-t-il pas une persienne?

—Cela ne vaut pas des barreaux.

—Qu'avez-vous à craindre?

—Ce que j'ai à craindre d'un voleur! la question est plaisante. Allons, rendez-moi cette clé.

—Jamais; et puisque vous me traitez de voleur, sachez que pour le bonheur de vous voir un instant, j'en puis employer l'industrie. Une persienne et une fenêtre ne sont pas aussi difficiles à ouvrir du dehors que vous le croyez peut-être.

—De mieux en mieux! Je vois que vous avez juré de m'empêcher de dormir, et je suis sûre de rêver escalade, effraction, assassinat; au moindre bruit je me figurerai qu'une bande de brigands se précipite dans ma chambre.

—Ce bruit, à minuit vous l'entendrez.

—Et si d'autres que moi l'entendent? dit Adolphine d'un ton sérieux en regardant fixement Laboissière.

—Ce sera un malheur qu'il dépend de vous d'éviter.

—Comment! Ne me menacez-vous pas de briser la fenêtre?

—On ne brise pas une fenêtre ouverte, répondit le jeune homme à demi-voix.

Mme. Chaudieu dégagea ses mains et se leva brusquement.

—A quoi bon vouloir vous faire entendre raison, dit-elle; il est évident que vous avez perdu la tête.

Le regard dont furent accompagnées ces paroles contrastait si singulièrement avec leur dureté, qu'en se levant à son tour, Laboissière fut pris de cette envie de chanter qu'éprouvent et satisfont les coqs victorieux. Il se contint toutefois, sachant bien que les femmes ne supportent pas qu'on prenne galment ce qu'elles traitent au sérieux.

[illegible] tre absence.

—Qui donc? J'ai aperçu votre mari grimpé sur une échelle devant sa treille, et c'est une occupation trop intéressante pour qu'il songe à autre chose; quant à votre père, n'est-ce pas l'heure où il a la permission de lire son journal?

—C'est ma mère que je crains.

—Bah! fit Laboissière avec un rire caustique; je parie qu'en ce moment elle met son rouge; il y en a pour jusqu'à dîner.

En se voyant traitée avec tant d'irrévérence, Mme. Bailleul, dont la colère avait atteint son paroxisme, frissonna comme une tigresse blessée dans le feuillage où elle se tenait tapie. Elle fit un mouvement pour s'élancer sur l'homme qui venait de la tourner en ridicule et qui avait encore d'autres torts que cette impertinence. La passion la poussait, la réflexion la retint.

—Je me vengerai, se dit-elle; mais le moment n'est pas venu.

Tandis que Mme. Chaudieu et Laboissière s'éloignaient lentement et en s'arrêtant à chaque pas comme font les jeunes gens qui ne sont pas las d'être ensemble, Mme. Bailleul, la tête presque égarée prit au hasard un sentier qui, après quelques détours, la conduisit près de la maison. Devant la porte elle aperçut son mari, vers qui elle se précipita soudain au pas de course, comme marchent les zouaves contre les réguliers d'Abd-el-Kader.

—Que venez-vous faire ici? lui dit-elle d'une voix qui semblait mordre: ne vous avais-je pas prié de rester au salon?

—Ah! mon Dieu, ma bonne amie, qu'as-tu donc? demanda le bon-homme effrayé; te voilà toute cramoisie; on dirait d'un coup de sang.

—Ne voyez-vous pas que c'est mon rouge? reprit Mme. Bailleul avec un éclat de rire sauvage.

—Ton rouge!

—Oui, je mets du rouge! des cheveux aussi, sans doute!.... Que sait-on! peut-être un faux râtelier! continua-t-elle en grinçant les dents de manière à les pulvériser si elles fussent sorties des ateliers de Désirabode.

M. Bailleul crut sa femme atteinte de la fièvre chaude; accident que rendait assez vraisemblable l'emportement dont elle donnait des preuves journalières. Fort ému de cette idée, il regardait autour de lui avec une inquiétude croissante, lorsqu'un secours inattendu vint lui rendre quelque assurance. C'étaient Adolphine et Laboissière qui, après avoir pris ce qu'on appelle le chemin des écoliers, s'étaient enfin décidés à regagner le logis. Ils approchèrent, sans rien comprendre à la pantomime du brave homme, qui de loin leur adressait des signaux, comme un navire en détresse, et bientôt ils se trouvèrent près des deux époux. A leur aspect, Mme. Bailleul, par un sublime effort, refoula jusqu'au fond de son cœur l'ouragan près d'en sortir. Elle mit sur le compte d'une migraine son teint enflammé, et attribua l'altération de ses traits à une mauvaise nuit. Les aboiemens de Turc l'avaient empêchée de dormir, si elle était maussade, c'est qu'elle souffrait, et la faute en devait être imputée à ce maudit Turc. Elle dit cela d'un ton naturel et poussa l'héroïsme jusqu'à sourire en adressant la parole à l'homme qui l'avait mortellement outragée.

—Pauvre amie! se dit son mari dans la bonté de son âme, elle a mal dormi, et c'est pour cela que son humeur est un peu irritable depuis le matin.

Laboissière, de son côté, remplit son rôle, avec une aisance parfaite et se conduisit en homme décidé à plaire à tout le monde. A M. Bailleul, qui avait des fonds placés sur l'état, il parla de la bourse et du cours des rentes. Il raconta la pièce nouvelle du Théâtre-Français à Mme Bailleul, qui ordinairement affectait pour les conventions littéraires le goût dont se targuent volontiers les femmes d'une instruction douteuse. Enfin, dans son désir de se concilier la faveur générale, il alla jusqu'à s'enquérir du maître du logis, à qui personne ne pensait; car il est deux espèces d'êtres dont on ne s'occupe guère, les absens et les maris; à ce double titre, Benoit Chaudieu jusqu'alors avait été l'objet du plus profond oubli.

—Où donc est le seigneur châtelain? demanda tout à coup Laboissière; j'ai une lettre pour lui.

—Une lettre! dit Adolphine, de qui donc?

—Je ne sais pas. C'est votre portier qui me l'a remise.

—Notre portier?

—Oui, madame, en venant ici j'ai passé devant votre logis et j'ai demandé si l'on avait quelque chose à vous faire parvenir. Vous voyez que la précaution n'était pas inutile.

—C'est bien ça, pensa M. Bailleul avec mécontentement; on fait l'obligeant, on rend de petits services; si ce pauvre Chaudieu n'ouvre pas les yeux, il faudra décidément que je m'en mêle.

—Ton mari doit être au potager, dit à sa fille Mme. Bailleul; depuis deux jours il n'a que ses treillages en tête. Nous pourrions aller de ce côté.

—Je suis à vos ordres, mesdames, fit Laboissière, qui concilia l'amour et l'étiquette en offrant le bras à la mère tandis qu'il lançait une œillade à la fille.

Ils se dirigèrent tous quatre vers le potager, qui occupait la partie de l'enclos la plus éloignée de la maison et que masquaient habilement plusieurs massifs d'arbustes. Le premier objet qu'ils aperçurent en y arrivant fut Benoit Chaudieu perché au sommet d'une échelle double, tout contre le mur de clôture et à quelques pas de la petite porte dont Laboissière avait la clé. Ce mur, exposé au midi, était revêtu d'un treillage dont les carrés inférieurs commençaient à être escaladés par les pampres d'une vigne nouvellement plantée. C'est la mise en [...] de ce treillage que depuis deux jours occupait le maître du logis, à l'exclusion apparente de tout autre soin. Pour remplir avec plus d'aisance son métier [...], Chaudieu avait posé [...] [illegible]

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Tyrian, Jackson, Liverpool, J J P Whitney. Hope, Collins, Cowes, [...]
Brick Copenhagen, Thompson, Havane, J M Maguard.

ARRIVES.

Goel. Falcon, Tayler, de Valparo. Steamer Clipper, Laurent, du Bayou Sara. Org. Harrison, Batchelder, de Lafourche.

MEMORANDA.

[illegible]

BANQUE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE ORLEANS. — [illegible] GEO. C. HALL, Caissier.

MARIANO ANDRADO offre à vendre [...] [illegible] MARIANO ANDRADO.

[illegible advertisements: MART, BABATT & Co.; ANDREWS & BROTHER; BLANCO & SIMIDEL; THAYER & CUMMING; A. PICOT]

PAR LE MARSHALL.

[illegible notices — CHS. CLAIBORNE, Marshal]

VENTES DE SHERIF

[illegible notices — W. F. C. DUPLESSIS, Régistrateur; V. ALLAIN, shérif de la paroisse d'Orléans; J. THIELEN, shérif]

AMUSEMENTS.

Grands Concerts d'Eté. [illegible]

CABARET A VENDRE. [illegible]

LA société qui existait sous la raison de Borderes et co. [illegible] AUGUSTE BORDERES, PIERRE CHABAU, BERNARD DUPUY.

A LOUER [...] STETSON & AVERY.

A LOUER [...] STETSON & AVERY, 60, Gravier.

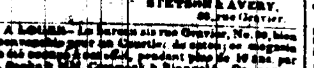

COMPAGNIE DU RAIL ROAD DU GOLFE DU MEXIQUE.

Arrangement pour l'été.

COMMENÇANT le samedi 10 juillet. [illegible]

Par ordre de la compagnie, J. WEATHERBORN SMITH, Ingénieur en chef.

AVIS [...] J. F. DU GARRY.

TOILE D'EMBALLAGE [...] WM. TREHN.

GRAND ASSORTIMENT D'HABITS CONFECTIONNES. MEAKINGS & KETCHAM [illegible]

DISSOLUTION. [illegible] E. DUVIVIER, J. W. WOODLIEF, W. B. WALKER.

[illegible advertisements: KENNEDY, DUREL & Co.; A. Z. TRUDEAU; CASTILLO; COUCLAN, LAPEYRE & Co.; LAUVE BROTHERS; J. N. RICULEI & Co.; BLANCHARD, ZIMER & Co.; L. A. LEVY Jr.; SCHMIDT & Co.; W. G. HEWES & Co.; CHS. DOANE; ALEX. GOW; ISAAC BRIDGE & Co.]

VENTES A L'ENCAN.

PAR F. DUBERTRAND. [illegible]

PAR J. A. BEARD & Co. [illegible]

PAR F. E. TRICOU. [illegible]

POUR GALVESTON. [illegible] BOGERT & HAWTHORN.

POUR ST. LOUIS. [illegible] CHARLES DOANE.

POUR ST. THOMAS. [illegible] JOHN ALEXANDER.

POUR LA HAVANE. [illegible] JOHN ALEXANDER.

POUR BOSTON. [illegible]

POUR BALTIMORE. [illegible] G. BEDFORD & Co.

POUR BORDEAUX. [illegible]

POUR PHILADELPHIE. [illegible]

POUR MATAMOROS. [illegible] A. CAPDEVIELLE.

POUR HAMBOURG. [illegible] SCHMIDT & Co.

POUR BREME. [illegible]

POUR TABASCO, LAGUIRA. [illegible] P. DELIZARD & Co.

POUR LIVERPOOL. [illegible]

POUR LE HAVRE. [illegible] F. PERRET & Co.

IMPRESSIONS,

ON EXECUTE

A l'Imprimerie de l'Abeille,

Toute espèce d'Ouvrage,

Affiches de steamboats et de Théâtres, Connaissemens, Blancs de Notaires, Cartes d'annonces et autres, Pamphlets, Circulaires, Bordereaux, &c.

AVEC PROMPTITUDE

ET A DES PRIX MODÉRÉS.

DEZAUCHE, Dentiste, POSE LES DENTS & RATELIERS ARTIFICIELS [illegible]

GEOGRAPHIE NOUVELLE. PRECIS ELEMENTAIRE DE GEOGRAPHIE [illegible] NORMAN, STEEL & Co.

[illegible advertisements: FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS; ABRAHAM FRERES; J. W. ZACHARIE & Co.; WM. GRANT]

VENTES A L'ENCAN.

PAR S. GUINAULT. [illegible]

PAR F. E. TRICOU. [illegible]

PAR M. BARNETT, Jr. [illegible]

PAR F. E. TRICOU. [illegible]